



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sousse- ENISO

Projet d'Appui à la Qualité (PAQ/TN)



TERMES DE RÉFÉRENCE

*« Formation certifiante en Project Management Professional (PMP) » animée par un(des)
expert (s) internationaux au profit des enseignants et staff administratifs de l'Ecole
Nationale d'Ingénieurs de Sousse.*

1. Contexte de la mission

Dans le cadre du Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE/TN) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a engagé deux types d'initiatives : (i) des mesures « systémiques » ou encore « interdisciplinaires » intervenant à l'échelle « macro » du système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique pour soutenir l'élaboration de stratégies et leur mise en application, l'expérimentation de projets pilotes, la révision de textes réglementaires ainsi que, (ii) des mesures incitatives au profit des structures et institutions d'enseignement et de recherche. Ces mesures incitatives sont appuyées par des fonds compétitifs d'innovation ou Programme d'Appui à la Qualité (PAQ) afin de financer des projets proposés dans le cadre d'appels à propositions thématiques.

Les présents Termes de Référence TDRs, s'intègrent dans le Projet de Développement de Gestion Stratégique (DGSE) porté par l'ENISO et intitulé : **PAQ DGS-ENISO « Pour une école créatrice d'emplois novatrice ouverte sur le monde socioéconomique »**, qui prévoit entre autres de créer une **Unité de Gestion et de Montage de Projets** animée par des formateurs qui auront pour mission de renforcer les capacités du staff académique et administratif dans le domaine de la veille, du montage, du monitoring et de l'évaluation des projets R&I.

L'ENISO invite, les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la formation certifiante en : « **Project Management Professional (PMP)** » animée **par un(des) expert (s) internationaux au profit des membres de l'Unité de Gestion et de Montage de Projets de l'ENISO**

Les **candidats** à la mission, doivent présenter leur organisme de formation en mettant en avant leurs compétences et références internationales dans le domaine des TDRs qui sont téléchargeables sur le site de l'ENISO : <http://www.eniso.rnu.tn/fr/>

Les candidats intéressés peuvent obtenir plus d'informations par mail via l'adresse électronique : paq.dgse@eniso.u-sousse.tn ou consulter la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de l'ENISO : <http://www.eniso.rnu.tn/fr/>

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie postale, ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'ENISO, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le lundi (24/05/2021) à 12heures 00mn, heure locale, avec la mention suivante :

«Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour Formation PMP animée par un(des) expert (s) internationaux au profit des membres de l'Unité de Gestion et Montage de Projets de

l'ENISO » Adresse :ENISO, BP 264 Sousse Erriadh 4023, Sousse, Tunisie

2. Objectif de la mission

L'action projetée a pour objectif, de renforcer les capacités des enseignants et staff administratifs de l'ENISO, en conception, management et analyse budgétaire **des projets**.

A l'issue de la formation, les participants devront être capables de mettre en pratique les outils et méthodologies utilisées pour le management de : projet, échéancier, qualité, ressources humaines, risques et communication et dissémination. Ils pourront ainsi assurer transfert de ces compétences auprès des enseignants chercheurs et des administratifs ce qui contribuera à l'augmentation du nombre de projets EU soumis/accepté et au rayonnement de l'université

3. Public cible

La mission concernera principalement les enseignants chercheurs et cadre administratifs membres de l'Unité de Gestion et de Montage de Projets, dont certains ont participé à divers projets nationaux et internationaux et disposent donc de compétences en montage de projets internationaux et cherchent leurs actualisations et la mise à niveau dans le cadre de la formation en objet.

4. Contenus indicatifs

Le contenu de la formation visé devra inclure les aspects suivants :

- Théorie et pratique du Project Cycle Management (PCM),
- Logical Framework Approach (LFA),
- Principes et concepts de base du Project Management,
- Outils du Project Management, sources de vérification, collecte de données, management et présentation des données,
- Politique d'évaluation, Intérêts des parties prenantes, ...

5. Durée et lieu de l'exécution de la mission

La mission concernera un groupe de **12 enseignants chercheurs** et **3 cadres administratifs** membres de l'unité de Gestion et montage des Projets et se déroulera à l'ENISO en deux sessions de 5 jours chacune (35 heures pour chaque session de formation PMP) correspondant à un total de 70 heures de formation.

6. Modalités de sélection

Les formateurs et le cabinet sont choisis en fonction de leur qualification et expertise (voir section 8.1) eu égard à la nature des prestations décrites dans les TDRs. Ils sont sélectionnés par comparaison de leurs compétences de la part de la commission de dépouillement de

candidatures composées de spécialistes en la matière, et parfois même renforcé par de consultants qui, en raison de leurs compétences techniques spécifiques, peuvent apporter un concours précieux à l'examen de ces relevés.

7. Etendue des services demandés

7.1 Tâches à réaliser

Sur la base de l'objectif fixé pour la mission, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de l'ENISO, et en collaboration avec le comité technique du projet PAQ DGSE et l'Unité de Gestion et de Montage de Projets de l'ENISO.

- Animer la formations « *Project Management Professional (PMP)* » par un (des) expert(s) internationaux au profit des membres de la l'Unité de Gestion et de Montage de Projets de l'ENISO
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse, transmis à l'ENISO et au Coordinateur du Projet PAQ-DGSE de l'ENISO, de la concrétisation de l'activité.

Il est indispensable que la formation soit contextualisée par rapport aux activités et aux missions spécifiques de l'Unité de Gestion et de Montage de Projets. Ainsi, les méthodes pédagogiques choisies devront impérativement amener les participants à travailler en équipe lors de sessions orientées pratique pour développer et pratiquer les compétences en :

i. Processus du management de projet :

- Comprendre l'organisation et le cycle de vie d'un projet
- Analyse des calls
- Élaborer la charte du projet : diagramme de Gantt, Graph de Pert, modèle HOQ,etc
- Identifier les partenaires
- Recueillir les exigences
- Structurer le projet : objectif général, objectif spécifique, impacts, WP, tasks,
- indicateurs (KPIs, QAA, etc.)

ii. Management de l'échéancier et budget d'un projet

- Planifier le management de l'échéancier : identifications des Milestones et livrables..
- Définir et organiser les activités :
 - Estimer les ressources nécessaires aux activités
 - Estimer la durée des activités
 - Estimer l'échéancier du projet
 - Estimer les coûts des activités
 - Estimer le budget du projet (coûts éligibles) : Coûts directs & Coûts indirects

iii. Management de la qualité d'un projet

- Planifier le management de la qualité
- Mettre en œuvre l'assurance qualité
- Mettre en œuvre le contrôle qualité

iv. Gestion des ressources humaines d'un projet

- Planifier le management des RH
- Constituer l'équipe de projet
- Développer l'équipe de projet
- Diriger l'équipe de projet

v. Management et dissémination des communications d'un projet

- Planifier le management des communications
- Gérer les communications
- Gérer le contenu des communications

vi. Management des risques de projet

- Planifier le management des risques
- Identifier les risques
- Analyser les risques
- Planifier les réponses aux risques

vii. Analyse des parties prenantes

- Identifier les parties prenantes,
- Planifier le management des parties prenantes,
- Gérer l'engagement des parties prenantes,
- Maîtriser l'engagement des parties prenantes.

viii. Exploitation du projet

- Brevets
- Stratégie d'exploitation: Spinoff, stratup

ix. Préparation à la certification

- Un minimum de 4 séries de tests de simulation avec un total de 800 questions et réponses accompagnées d'explications
- 5 candidats seront sélectionnés pour faire la certification

7.2 Livrables

Les livrables sont :

- Attestations de formation

- Rapport de synthèse de la mission
- Supports de formation papier ou en ligne
- Feuilles d'émargement et attestation de présence
- Fiches d'évaluation de la formation

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'ENISO et le comité de suivi du PAQ DGSE de l'ENISO. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'ENISO et au comité PAQ DGSE en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport de synthèse de la mission à l'ENISO et au comité devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

7.3 Moyens et ressources à mobiliser par le cabinet

Le Cabinet prend à sa charge :

- Le déplacement de l'expert formateur
- L'hébergement de l'expert formateur et tous les frais engendrés lors de son séjour

7.4 Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le directeur de l'ENISO
- CV détaillé de l'expert formateur en rapport avec la nature de la mission selon le modèle de CV joint aux termes de références (maximum 6 pages)
- Expériences générales du cabinet dans le domaine des fonds européens avec des Références récentes (cinq dernières années) et pertinentes en missions similaires.

D'autre part Le Cabinet chargé de l'action devra être :

- Reconnu par le PMI comme PREMIUM AUTHORIZED TRAINING PARTNER (ATP),
- Le programme de la formation Management de projet selon le standard PMBOK 6 de PMI doit être aligné avec les mises à jour de 2021 du PMI,
- Le cabinet doit fournir le support de cours officiel de PMI version 2021 ainsi que des examens blancs,

8. Conditions de qualification du cabinet en charge de la formation internationale :

Le Cabinet chargé de l'action devra avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la réalisation de formations internationales en conception, montage, management, monitoring et **évaluation des projets Européens** d'au moins 10 ans.

D'autre part Le Cabinet chargé de l'action devra être :

- Reconnu par le PMI comme PREMIUM AUTHORIZED TRAINING PARTNER (ATP),
- Le programme de la formation Management de projet selon le standard PMBOK 6 de PMI doit être aligné avec les mises à jour de 2021 du PMI,
- Le cabinet doit fournir le support de cours officiel de PMI version 2021 ainsi que des examens blancs,

8.1 Profil de l'expert(s) formateur(s)

Par ailleurs, l'expert ou les experts internationaux qui exécuteront la mission devront répondre au profil suivant :

- être spécialiste en Project Management avec au minimum 5 ans d'expérience en management des projets internationaux,
- être certifié(s) en management de projet professionnel (PMP-PMI).
- être Authorized Training Partner Instructor – PMP (PMP Instructor).

8.2 Critères de sélection

La sélection du prestataire se déroulera conformément à la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) selon les directives de la Banque Mondiale. Toute candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue.

La sélection des dossiers de candidature sera effectuée à l'ENISO par une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon les critères reportés dans le tableau 1.

Par ailleurs les négociations du contrat définitif avec le cabinet retenu porteront essentiellement sur :

- Le contenu de la formation.
- Le calendrier détaillé des sessions de formation (les délais, etc)
- L'offre financière.

Tableau 1 : Critères de sélection des organismes de formation

Critères		Nombre de points
Cabinet d'expertise (50 pts)	Nombre de formations dans le domaine des TDRs	10
	Nombre de projets internationaux soumis par des organismes assistés par le cabinet d'expertise	20
	Proposition pédagogique	10
	Certification ISO9001 ou OPQCM1	10
Expert (s) international (aux) (50 pts)	Pertinence du CV	10
	Taux de réussite des projets internationaux soumis par les organismes assistés par l'expert	20
	Certification en management de projet (PMP)	20

9. Conditions de déploiement

Les conditions de déploiement sont détaillées dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Conditions de déploiement de la formation

Participants	Livrables	Durée de la formation	Lieu de la formation	Profil du formateur	Expérience similaire
15 (3 staffs et 12 enseignants)	Supports de formation	70 heures 2 x 5 jours 1 jour = 7heures de formation	ENISO	<ul style="list-style-type: none"> • Les prestataires devront apporter des précisions sur le profil du formateur et joindre un CV. • Le CV fera apparaître clairement les qualifications, compétences, expériences technique et pédagogique, ainsi que les diplômes et les certifications, dans le domaine des TDRs 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets européens soumis suite à une formation similaire • Pourcentage de réussite d'un projet européen
	Attestations de formation				
	Feuilles d'émargement et attestation de présence				
	Rapport de synthèse de la mission				

¹ Office Professionnel de Qualification des Conseils en Management

Les supports de formation devront être remis **7 jours** avant le démarrage de la formation, un format numérique sera fortement apprécié. Les fiches de présence et d'évaluation ainsi que les attestations, seront mis à disposition de l'ENISO **15 jours au maximum** après l'achèvement de la formation.

10. Conflits d'intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.